

ALCATEL

S.A.au capital de EUR 2 529 416 996
54, rue La Boétie — 75008 Paris –
542 019 096 R.C.S. Paris

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

DEPOSE AUPRES DE LA COMMISSION DES OPERATIONS DE
BOURSE LE 17 MARS 2003 (AYANT FAIT L'OBJET D'UN
RECTIFICATIF DEPOSE LE 2 AVRIL 2003).

ACTUALISATION EN DATE DU 30 AVRIL 2003

SOMMAIRE

Chapître I -	Personnes qui assurent la responsabilité de l'actualisation du document de référence et attestations.....	2
Chapître IV -	Renseignements concernant l'activité du groupe.....	4
Chapître V -	Comptes consolidés résumés au 31 mars 2003.....	5
Chapître VII -	Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir d'Alcatel.....	40

CHAPITRE I

PERSONNES QUI ASSURENT LA RESPONSABILITE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS

Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence déposé à la COB le 17 mars 2003 (dépôt n° D. 03-254)

A ma connaissance, les données de la présente actualisation du document de référence déposé à la COB le 17 mars 2003 (ayant fait l'objet d'un rectificatif déposé à la COB le 2 avril 2003) sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société et du Groupe ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Paris, le 30 avril 2003

Serge Tchuruk
Président et Directeur Général

Attestation des commissaires aux comptes

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Alcatel et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques, données dans le document de référence déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 17 mars 2003 sous le numéro D.03-254, et son actualisation jointe.

Ces documents ont été établis sous la responsabilité du Président du conseil d'administration d'Alcatel. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'ils contiennent portant sur la situation financière et les comptes.

Le document de référence a fait l'objet d'un avis de notre part en date du 14 mars 2003, dans lequel nous avons conclu que, sur la base des diligences effectuées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans le document de référence.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- à vérifier qu'il n'est pas survenu d'événements postérieurs à la date de notre avis de nature à remettre en cause la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes et n'ayant pas fait l'objet d'une actualisation, contenues dans le document de référence,
- à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans l'actualisation et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport de notre part. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans cette actualisation, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes de la profession applicables en France et ont été certifiés sans réserve.

Dans les rapports sur les comptes sociaux et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sans remettre en cause nos conclusions, nous avons formulé une observation relative au changement de méthode résultant de la première application, à compter du 1^{er} janvier 2002, du règlement CRC n° 2000-06 relatif aux passifs.

Les comptes consolidés relatifs au trimestre clos le 31 mars 2003, arrêtés par le conseil d'administration selon les règles et principes comptables français, ont fait l'objet d'un examen limité de notre part selon les normes professionnelles applicables en France. Notre rapport d'examen limité ne comporte ni réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes d'Alcatel, présentées dans le document de référence et son actualisation.

Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2003

Les commissaires aux comptes

Barbier Frinault & Autres
Christian Chiarasini

Deloitte Touche Tohmatsu
Alain Pons

CHAPITRE IV

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DU GROUPE

RISQUES DE L'EMETTEUR

En complément des pages 134 et 135 du document de référence

Risques de liquidité

La dette du groupe inscrite au bilan au 31 décembre 2002 n'est assujettie au respect d'aucun ratio financier. La convention de crédit syndiqué signée le 9 avril 2002 avec les banques dont le tirage est subordonné au respect des ratios financiers décrits à la note 25 des annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2002 n'a fait l'objet d'aucun tirage. Les informations du présent paragraphe demeurent exactes au 31 mars 2003.

Assurances

La couverture des risques de dommages directs à nos établissements et pertes d'exploitation consécutives est de forme « tous risques sauf ». La limite générale de ce programme est supérieure au sinistre maximal possible identifié pour le groupe, prenant en compte les interdépendances entre établissements, à savoir 1,6 milliard d'euros par sinistre.

Comme toute police d'assurances, elle comporte certaines exclusions ou sous-limitations traditionnelles, notamment pour des dommages dus aux événements naturels ou à la pollution.

Concernant la couverture des risques de responsabilité civile et produits, (y compris produits aéronautiques et spatiaux), la limitation générale de couverture est supérieure à 200 millions d'euros.

Le marché et les coûts conduisent à des exclusions ou sous-limitations qui demeurent habituelles pour des groupes comparables, comme par exemple pour les dommages dus à la pollution graduelle ou les défauts de performance. Ces sous-limitations peuvent varier selon la situation géographique.

Pour des raisons de complexité de l'architecture contractuelle, de confidentialité et d'exposition du groupe, il n'est pas possible de rendre public le détail des coûts et niveau de couverture de chacun des risques auxquels le groupe est exposé de manière plus détaillée.

Le durcissement des conditions du marché des assurances pourrait conduire le groupe à certaines restrictions de couvertures à compter de 2004.

CHAPITRE V

COMPTES CONSOLIDES RESUMES AU 31 MARS 2003

A - RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2003

En complément des pages 37 à 131 du document de référence

Le chiffre d'affaires du premier trimestre, à 2 961 millions d'euros, est en baisse de 31,1% par rapport au premier trimestre 2002 et de 34,3% par rapport au trimestre précédent. Les pertes opérationnelles s'établissent à 161 millions d'euros. Les pertes nettes pour le trimestre sont de 461 millions d'euros, soit un résultat dilué de -0,39 euro par action (-0,43 dollar par ADS).

1 - Chiffres clés

En millions d'euros excepté pour le résultat par action	Par trimestre		
	1er trimestre 2003	1 ^{er} trimestre 2002	4 ^{ème} trimestre 2002
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires net	2 961	4 296	4 508
Résultat d'exploitation	-161	-343	20
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition et intérêts minoritaires	-313	-720	-947
Résultat net	-461	-836	-1 119
Résultat par action en euro (dilué)	-0,39	-0,72	-0,93
Résultat/ADS en dollar ♦	-0,43	-0,79	-1,01
Nombre d'actions (en milliards)	1,18	1,15	1,18

♦ Le résultat par ADS a été calculé sur la base du cours d'achat euro/dollar de la Réserve Fédérale de New York du 31 mars 2003 à midi, soit 1,0900 dollar.

Serge Tchuruk, Président et directeur général, résumant les observations du conseil d'administration, a commenté :

«Les ventes du premier trimestre, qui se caractérisent par un effet saisonnier important, voient s'ajouter l'impact significatif de l'évolution des taux de change. Ceci s'est traduit par un niveau de chiffre d'affaires se situant dans la fourchette basse des prévisions.

A l'inverse, nos pertes opérationnelles se sont réduites de plus de la moitié par rapport à la même période l'année dernière. Ceci est dû à la poursuite de l'amélioration de la marge brute, qui s'établit maintenant à 29,7%, à comparer à 25,2% au premier trimestre 2002 et à 27,3% au quatrième trimestre 2002, les coûts fixes diminuant de 30%. Les performances continuent d'être bonnes dans l'accès et dans les réseaux mobiles, compte tenu des circonstances de marché et de la saisonnalité. Le marché de l'optique poursuit sa contraction. Par ailleurs, notre performance dans les téléphones portables a souffert de l'absence temporaire d'écrans couleur.

La structure du bilan s'améliore à nouveau, nous avons ainsi de nouveau réduit le pourcentage du besoin en fonds de roulement par rapport aux ventes. Au cours du premier trimestre, notre programme de désinvestissement 2003 a contribué également à porter notre position nette de trésorerie à 514 millions d'euros. »

2- Faits marquants

Analyse par segment	Par trimestre*		
	1^{er} trimestre 2003	1^{er} trimestre 2002	4^{ème} trimestre 2002
En millions d'euros			
Chiffre d'affaires			
Communications fixes	1 317	2 132	2 011
Communications mobiles	798	1 176	1 283
Communications privées	952	1 141	1 330
Autres et éliminations	-106	-153	-116
Total	2 961	4 296	4 508
Résultat opérationnel			
Communications fixes	-105	-271	-188
Communications mobiles	15	-5	131
Communications privées	-21	-10	105
Autres et éliminations	-50	-57	-28
Total	-161	-343	20

* Les premier et quatrième trimestres 2002 ont été revus pour refléter la nouvelle organisation mise en place au 1^{er} janvier 2003. Les ventes et le résultat opérationnel 2001 et 2002 pro forma par trimestre sont annexés à ce communiqué.

Les commentaires qui suivent sont basés sur des comparaisons de trimestre à trimestre. A cette période de l'année, il en résulte une distorsion partielle de l'analyse du fait de la saisonnalité des ventes, dans la mesure où on compare le premier trimestre, qui est le plus faible de l'année avec le quatrième trimestre, qui est le plus fort.

Communications fixes

Le chiffre d'affaires du premier trimestre est en baisse de 34,5% à 1 317 millions d'euros, par rapport à 2 011 millions d'euros au trimestre précédent. Les réseaux fixes ont enregistré une performance soutenue dans le DSL au niveau mondial, effacée par la faiblesse du marché des données. Les ventes de réseaux optiques ont diminué de manière significative, en particulier dans la transmission terrestre où la bonne performance dans les brasseurs répartiteurs traditionnels a été effacée par un marché WDM longue distance qui continue d'être déprimé, en particulier aux Etats-Unis. La baisse dans les réseaux voix est principalement due à l'effet saisonnier traditionnel.

Les pertes opérationnelles s'établissent à 105 millions d'euros à comparer à des pertes de 188 millions d'euros au trimestre précédent. Les réseaux optiques ont significativement réduit leurs pertes sous les effets conjugués de la restructuration et d'un niveau de dépréciation de stocks normalisé.

Communications mobiles

Le chiffre d'affaires du premier trimestre est en baisse de 37,8% à 798 millions d'euros par rapport à 1 283 millions d'euros au trimestre précédent. Les réseaux mobiles enregistrent une performance satisfaisante dans un contexte de début d'année généralement peu favorable. Les ventes de téléphones mobiles sont affectées par une indisponibilité temporaire d'écrans couleur, ainsi que par des pressions sur les prix du marché déjà mûr des modèles monochromes.

Le résultat opérationnel s'élève à 15 millions d'euros à comparer à 131 millions d'euros au 4^{ème} trimestre 2002. La rentabilité des réseaux mobiles a été partiellement réduite par des résultats négatifs dans les téléphones mobiles.

Communications privées

Les ventes du premier trimestre sont en baisse de 28,4% à 952 millions d'euros à comparer à 1 330 millions d'euros au trimestre précédent. Cette baisse est principalement due à une diminution significative des ventes dans l'activité spatiale, qui résulte d'un décalage dans le temps de livraisons de satellites intervenant dans un contexte de marché peu actif. Les activités d'entreprise subissent un environnement de marché déprimé, les grandes entreprises continuant à retarder leurs décisions d'investissement. Les performances des systèmes voix et de Genesys sont satisfaisantes.

Les pertes opérationnelles s'établissent à 21 millions d'euros à comparer à un résultat opérationnel élevé de 105 millions d'euros au 4^{ème} trimestre 2002.

Note : L'assemblée générale des actionnaires d'Alcatel, dans sa partie extraordinaire, ainsi que l'assemblée spéciale des titulaires d'actions de catégorie O réunies le 17 avril 2003, ont adopté la résolution portant extinction des droits particuliers attachés aux actions de catégorie O et, corrélativement, transformation des actions de catégorie O en actions ordinaires. En conséquence, les résultats financiers combinés d'Alcatel Optronics ne seront désormais plus publiés.

3 - Résultats du premier trimestre 2003 (non audités)

COMPTE DE RESULTAT

- **Chiffre d'affaires net** : 2 961 millions d'euros à comparer à des ventes de 4 296 millions d'euros au 1er trimestre 2002 (en baisse de 31,1%) et à des ventes de 4 508 millions d'euros au trimestre précédent (en baisse de 34,3%).
- **Répartition géographique des ventes** :
 - Europe de l'ouest: 43%
 - Reste de l'Europe 7%
 - USA : 15%
 - Asie : 17%
 - Reste du Monde : 18%
- **Marge brute** : 29,7% (27,3% au 4^{ème} trimestre 2002).
- **Charges administratives et commerciales** : -607 millions d'euros (20,5% des ventes).
- **Frais de recherche et développement (R&D)** : -433 millions d'euros (14,6% des ventes).
- **Résultat opérationnel** : -161 millions d'euros incluant des dépréciations de stocks de -16 millions d'euros à comparer à des dépréciations de -152 millions d'euros au 4^{ème} trimestre 2002.
- **Résultats avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition** : -278 millions d'euros incluant :
 - Intérêts payés sur les obligations remboursables en actions : -12 millions d'euros
 - Résultat financier : -30 millions d'euros
 - Coûts de restructuration : -277 millions d'euros
 - Autres produits/(charges) nets : 202 millions d'euros.
- **Perte nette avant amortissement des écarts d'acquisition et intérêts minoritaires** : -313 millions d'euros
- **Perte nette** : -461 millions d'euros (dont une charge d'impôt associée de -32 millions d'euros, un résultat des sociétés mises en équivalence et des activités cédées ou en cours de cession de -3 millions d'euros et une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de -153 millions d'euros, des intérêts minoritaires de 5 millions d'euros).
- **Résultat dilué par action A** : -0,39 euro (-0,43 dollar par ADS) sur la base d'une moyenne de 1,18 milliard d'actions A.

BILAN

- **Besoin en fonds de roulement opérationnel** : 1 260 millions d'euros, soit une décroissance par rapport au trimestre précédent de 288 millions d'euros :
- **Disponibilités** : 6 206 millions d'euros à comparer à 6 109 millions d'euros à la fin du 4^{ème} trimestre 2002
- **Trésorerie nette** : 514 millions d'euros
- **Ratio d'endettement** : -11%
- **Flux de trésorerie opérationnel** : -94 millions d'euros

Annexe

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel 2002 et 2001 pro forma reflétant la nouvelle organisation mise en place au 1er janvier 2003.

2002

1) Chiffre d'affaires

En millions d'euros	Q1	Q2	Q3	Q4	Année 2002
Communications fixes	2 132	2 096	1 583	2 011	7 822
Communications mobiles	1 176	1 110	973	1 283	4 542
Communications privées	1 141	1 151	1 042	1 330	4 664
Autres et éliminations	-153	-122	-90	-116	-481
TOTAL	4 296	4 235	3 508	4 508	16 547

2) Résultat opérationnel

En millions d'euros	Q1	Q2	Q3	Q4	Année 2002
Communications fixes	-271	-204	-293	-188	-956
Communications mobiles	-5	28	50	131	204
Communications privées	-10	36	35	105	166
Autres et éliminations	-57	-37	-19	-28	-141
TOTAL	-343	-177	-227	20	-727

2001

1) Chiffre d'affaires

En millions d'euros	Q1	Q2	Q3	Q4	Année 2001
Communications fixes	3 585	3 936	3 209	3 298	14 028
Communications mobiles	1 160	1 148	1 069	1 494	4 871
Communications privées	1 487	1 578	1 360	1 781	6 206
Autres et éliminations	-441	-299	-297	-223	-1 260
TOTAL	5 791	6 363	5 341	6 350	23 845

2) Résultat opérationnel

En millions d'euros	Q1	Q2	Q3	Q4	Année 2001
Communications fixes	175	175	-89	-404	-143
Communications mobiles	-84	-103	-100	-67	-354
Communications privées	14	84	15	43	156
Autres et éliminations	14	21	-29	7	13
TOTAL	119	177	-203	-421	-328

B - COMPTES CONSOLIDES RESUMES AU 31 MARS 2003

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

		en millions d'euros		
	Note	Q1 2003	Q1 2002	2002
Chiffre d'affaires net	(3)	2 961	4 296	16 547
Coût des ventes		(2 082)	(3 212)	(12 186)
Marge brute		879	1 084	4 361
Charges administratives et commerciales		(607)	(818)	(2 862)
Frais de R&D		(433)	(609)	(2 226)
Résultat opérationnel	(3)	(161)	(343)	(727)
Rémunération des obligations remboursables en actions	(11)	(12)	-	(1)
Résultat financier (net)	(4)	(30)	(70)	(1 018)
Coûts de restructuration	(12)	(277)	(139)	(1 474)
Autres produits et charges	(6)	202	(249)	(830)
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition et impôt		(278)	(801)	(4 050)
Impôt sur les bénéfices	(7)	(32)	186	19
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence et des activités en cours de cession	(5)	(3)	(105)	(107)
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours		(313)	(720)	(4 138)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(9)	(153)	(113)	(589)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions		-	-	-
Part revenant aux intérêts minoritaires		5	(3)	(18)
Résultat net		(461)	(836)	(4 745)
Actions ordinaires A				
Résultat net par action (en euros)	(8)	(0,39)	(0,72)	(3,99)
Résultat net par action dilué (en euros)	(8)	(0,39)	(0,72)	(3,99)
Actions reflet O (division Alcatel Optronics)				
Résultat net par action (en euros)	(8)	(0,27)	(0,35)	(3,86)
Résultat net par action dilué (en euros)	(8)	(0,27)	(0,35)	(3,86)

Bilans consolidés

en millions d'euros

ACTIF	Note	31/03/03	31/03/02	31/12/02
Ecarts d'acquisition des titres consolidés, nets	(9)	4 423	5 137	4 597
Autres immobilisations incorporelles, nettes		306	473	312
Immobilisations incorporelles, nettes		4 729	5 610	4 909
Immobilisations corporelles		7 905	9 649	8 236
Amortissements		(5 642)	(5 598)	(5 737)
Immobilisations corporelles, nettes		2 263	4 051	2 499
Titres des sociétés mises en équivalence et actifs et passifs nets des activités en cours de cession	(5)	279	745	306
Autres immobilisations financières, nettes		859	1 306	975
Immobilisations financières, nettes		1 138	2 051	1 281
ACTIF IMMOBILISE		8 130	11 712	8 689
Stocks et en-cours		2 129	4 293	2 329
Clients et comptes rattachés		4 246	6 574	4 716
Autres créances		3 980	5 943	4 037
Créances		8 226	12 517	8 753
Valeurs mobilières de placement, nettes*		1 110	464	716
Disponibilités, nettes		5 096	4 155	5 393
Trésorerie totale*		6 206	4 619	6 109
ACTIF CIRCULANT		16 561	21 429	17 191
Total		24 691	33 141	25 880

* La trésorerie totale au 31 mars 2003 comprend, au sein des valeurs mobilières de placement, des titres cotés pour un montant net de 40 millions d'euros (44 millions d'euros au 31 décembre 2002). Hors titres cotés, elle représente un montant de 6 166 millions d'euros (6 065 millions d'euros au 31 décembre 2002) correspondant au montant de la trésorerie à la clôture telle qu'indiquée dans le tableau de flux de trésorerie consolidé.

PASSIF	Note	31/03/03	31/03/02	31/12/02
		Après Répartition	Après répartition	Après Répartition
Capital (Nominal 2 euros : 1 239 193 498 actions A et 25 515 000 actions O émises au 31/03/03, 1 215 261 374 actions A et 25 515 000 actions O émises au 31/03/02 et 1 239 193 498 actions A et 25 515 000 actions O émises au 31/12/02)		2 529	2 481	2 529
Primes		9 573	9 573	9 573
Réserves		(5 082)	(355)	(5 078)
Différence de conversion		(305)	(205)	(283)
Résultat net		(461)	(836)	-
Actions détenues par des sociétés consolidées		(1 733)	(1 737)	(1 734)
CAPITAUX PROPRES		4 521	8 921	5 007
INTERETS MINORITAIRES		353	209	343
AUTRES FONDS PROPRES				
Obligations remboursables en actions	(11)	645	-	645
Pensions et indemnités de départ à la retraite		1 059	1 067	1 016
Autres provisions pour risques et charges	(12)	3 222	3 982	3 301
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 281	5 049	4 317
Emprunts obligataires	(13)	5 210	5 726	5 325
Autres dettes financières		482	1 239	458
DETTES FINANCIERES		5 692	6 965	5 783
Avances et acomptes reçus		1 418	1 585	1 482
Fournisseurs et comptes rattachés		3 839	4 237	4 162
Dettes liées à l'activité bancaire		236	699	246
Autres dettes		3 706	5 476	3 895
AUTRES DETTES		9 199	11 997	9 785
Total		24 691	33 141	25 880

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

en millions d'euros

	Note	Q1 2003	Q1 2002	2002
Variation de la trésorerie d'exploitation				
Résultat net		(461)	(836)	(4 745)
Intérêts minoritaires		(5)	3	18
Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation :				
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		168	269	1 010
- Amortissements des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours		153	113	589
- Provisions pour pensions et retraites, nettes		40	14	(3)
- Autres provisions, nettes		(29)	(205)	1 358
- (Plus) moins-values nettes sur cessions d'actifs		(243)	19	(287)
- Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence et des activités en cours de cession (nette des dividendes reçus)		3	112	188
Capacité d'autofinancement		(374)	(511)	(1 872)
Variation nette des actifs et passifs circulants :				
- Diminution (augmentation) des stocks	(10)	115	339	2 000
- Diminution (augmentation) des clients	(10)	458	1 109	3 436
- Diminution (augmentation) des avances versées	(10)	5	(57)	110
- Augmentation (diminution) des fournisseurs	(10)	(316)	(768)	(1 084)
- Augmentation (diminution) des avances reçues	(10)	3	(97)	(173)
- Augmentation (diminution) des autres créances et dettes		(74)	621	306
Variation nette de la trésorerie d'exploitation (a)		(183)	636	2 723
Variation de la trésorerie d'investissement				
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		307	35	280
Investissements corporels et incorporels		(57)	(180)	(490)
Diminution (augmentation) des prêts accordés (b)		89	(181)	(839)
Coût d'acquisition des titres consolidés, net de la trésorerie acquise, et coût d'acquisition des titres non consolidés		(5)	(132)	(193)
Cessions de titres consolidés, nettes de la trésorerie cédée, et cessions de titres non consolidés		65	62	813
Variation nette de la trésorerie d'investissement		399	(396)	(429)
Variation nette de la trésorerie après investissement		216	240	2 294
Variation de la trésorerie de financement				
Augmentation (diminution) des dettes financières à court terme		(92)	(638)	(1 469)
Emission de nouvelles dettes financières à long terme		-	-	-
Emission d'obligations remboursables en actions		-	-	645
Augmentations de capital en espèces		-	8	8
Dividendes payés		(3)	(11)	(276)
Variation nette de la trésorerie de financement		(95)	(641)	(1 092)
Effet net des variations des taux de conversion		(20)	7	(150)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie totale		101	(394)	1 052
Trésorerie en début de période		6 065	5 013	5 013
Trésorerie en fin de période hors titres cotés		6 166	4 619	6 065
Flux de trésorerie opérationnel (a) + (b) = variation nette de la trésorerie d'exploitation + diminution (augmentation) des prêts accordés				
		(94)	455	1 884

Variation des capitaux propres consolidés

en millions d'euros

	Nombre d'actions en circulation classe A	Nombre d'actions en circulation classe O	Capital	Primes	Réserves	Titres Échangeables Alcatel Networks Corp	Différence De conversion	Résultat net	Actions détenues par des sociétés consolidées	Capitaux propres
31.12.2001 après répartition	1 146 823 155	25 503 345	2 481	9 565	(1 212)	823	(185)	-	(1 842)	9 630
Augmentation de capital liée à l'acquisition d'Astral Point	8 783 396		18	126						144
Augmentation de capital liée à l'acquisition de Telera	15 147 728		30	49						79
Autres augmentations de capital	7 577		-	8						8
Titres échangeables Alcatel Networks Corporation					573	(573)				-
Acquisition d'Astral Point				(126)	(36)					(162)
Acquisition de Telera				(49)	(11)					(60)
Variation nette des titres Alcatel A Détenus par des sociétés consolidées	5 715 418				(7)				108	101
Autres variations					110					110
Variation de la différence de conversion							(98)			(98)
Résultat net								(4 745)		(4 745)
Affectation du résultat net					(4 745)			4 745		-
31.12.2002 après répartition	1 176 477 274	25 503 345	2 529	9 573	(5 328)	250	(283)	-	(1 734)	5 007
Autres augmentations de capital										-
Titres échangeables Alcatel Networks Corporation										-
Variation nette des actions A détenues par des sociétés consolidées	65 776								1	1
Variation nette des actions O détenues par des sociétés consolidées		7 200								-
Autres variations					(4)					(4)
Variation de la différence de conversion							(22)			(22)
Résultat net								(461)		(461)
31.03.2003 avant répartition	1 176 543 050	25 510 545	2 529	9 573	(5 332)	250	(305)	(461)	(1 733)	4 521

Notes annexes

Note 1

Principes comptables

Les comptes consolidés des 3 premiers mois de 2003 d'Alcatel et de ses filiales (le Groupe) sont établis en conformité avec la recommandation du CNC de mars 1999 sur les comptes intermédiaires et suivent les règles et méthodes comptables identiques à celles adoptées pour les comptes annuels. Depuis le 1^{er} janvier 2002, Alcatel applique le règlement n°00.06 sur les passifs adopté par le Comité de la Réglementation Comptable. Il convient d'apporter les précisions suivantes :

a) Saisonnalité de l'activité

Les chiffres d'affaires et résultats opérationnels intermédiaires sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à un haut niveau d'activité sur le dernier trimestre de l'année civile et plus particulièrement du mois de décembre. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément à la recommandation du CNC de mars 1999, le chiffre d'affaires est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle soit sur sa période de réalisation.

b) Impôt sur les bénéfices

Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscaux.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront récupérés au cours des années ultérieures.

Note 2

Evolution du périmètre de consolidation

La principale modification intervenue au cours des 3 premiers mois de 2003 dans le périmètre de consolidation résulte de l'événement suivant :

- En février 2003, Alcatel a exercé vis-à-vis de Thomson son option de vente portant sur sa participation de 50% dans leur joint-venture commune Atlinks. Cette option de vente était prévue dans l'accord initial conclu en 1999 avec Thomson. Le montant de la transaction s'élève à 68 millions d'euros. Atlinks était consolidée par mise en équivalence et cette cession n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe Alcatel.

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 2002 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- Fin décembre 2001, Platinum et Alcatel ont signé un accord préliminaire concernant la cession des activités d'Alcatel de distribution aux entreprises en Europe. La cession a été finalisée au cours du 2^{ème} trimestre 2002.
- Début avril 2002, Alcatel a finalisé l'acquisition d'Astral Point Communications Inc, société américaine spécialisée dans les systèmes métropolitains optiques SONET de prochaine génération. L'intégralité des actions Astral Point Communication Inc a été échangée contre 8,8 millions d'ADS (American Depositary Shares) Alcatel A, soit un prix d'acquisition de 144 millions d'euros. Cette société est consolidée à compter du 1^{er} avril 2002.
- Alcatel et STMicroelectronics ont annoncé, mi-avril 2002, la signature d'un accord concernant la cession des activités microélectroniques d'Alcatel pour 390 millions d'euros. Les deux sociétés ont conclu, par ailleurs, un accord de coopération pour le développement commun de circuits DSL à destination de l'ensemble du marché. La cession a été finalisée fin juin 2002.
- Début juillet 2002, Alcatel a pris le contrôle d'Alcatel Shanghai Bell suite à l'acquisition d'une participation complémentaire permettant au Groupe de détenir 50% du capital plus une action. Cette filiale précédemment consolidée par mise en équivalence est désormais intégrée globalement à compter du 1^{er} juillet 2002.

- En août 2002, Alcatel a finalisé l'acquisition de Telera, société californienne ayant développé la première plate-forme voix-web utilisant le langage Voice XML (Voice Extensible Mark-up Language) pour rendre les contenus web accessibles par téléphone. L'intégralité des actions de Telera a été échangée contre 15,5 millions d'ADS (American Depositary Shares) Alcatel A, soit un prix d'acquisition de 79 millions d'euros. Cette société est consolidée à compter du 1^{er} août 2002.
- En septembre 2002, Alcatel a cédé 10,3 millions de titres Thales, suite à une modification du pacte conclu en 1998 entre Alcatel et le groupe industriel Marcel Dassault. A l'issue de cette opération, la participation d'Alcatel dans Thales est passée de 15,83% à 9,7%. Alcatel confirme sa position de premier actionnaire privé de Thales, avec trois administrateurs au Conseil d'Administration. De ce fait, Thales reste consolidé par mise en équivalence.
- En octobre 2002, Alcatel a cédé 1,5 million de titres Nexans. Désormais, Alcatel n'exerce plus d'influence notable sur cette société, ce qui a conduit au reclassement des titres restants en valeurs mobilières de placement.

Note 3

Informations par segment d'activité et par zone géographique

a) Informations par segment d'activité

Les tableaux ci-dessous déclinent les informations pour les segments d'activité suivants ; ils tiennent compte de la nouvelle organisation mise en place début 2003.

Précédemment l'organisation d'Alcatel était déclinée selon un axe technologique. La nouvelle organisation mise en place début 2003 se décline en trois segments répondant à trois marchés principaux.

Les deux premiers segments, Communications Fixes et Communications Mobiles, s'adressent aux marchés des opérateurs télécoms et comprennent :

- des divisions d'équipement d'infrastructure responsables des équipements de réseaux et des services de réseaux avant et après vente. Les divisions sont fortement axées vers la promotion de solutions réseaux, dans le cadre des marchés adressés par le segment,
- une division centrée sur les solutions appliquées, qui comprend les logiciels applicatifs et qui interagit avec les divisions d'équipement.

Le troisième segment, Communications Privées, remplit une double fonction :

- il est responsable de tous les marchés autres que ceux des opérateurs télécoms et est organisé en segments de marché verticaux recouvrant les équipements, les solutions de réseaux et les solutions appliquées,
- Il assure les services de réseaux pour l'ensemble du portefeuille des clients d'Alcatel.

Le segment Autres inclut des activités diverses ne faisant pas partie du "core business" telles l'activité "achats" du Groupe, l'activité de réassurance et l'activité bancaire du Groupe ainsi que les holdings regroupant notamment les frais de siège. Aucune de ces activités ne répond à des critères de taille suffisants pour être présentée comme un segment indépendant.

Les données par segment suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

Les données 2002 ont été retraitées pour tenir compte de la nouvelle organisation.

La mesure de la performance de chaque segment est basée sur le « résultat opérationnel ».

1) Chiffre d'affaires

en millions d'euros

	Q1 2003	Q1 2002 retraité	2002 retraité
Communications fixes	1 317	2 132	7 822
Communications mobiles	798	1 176	4 542
Communications privées	952	1 141	4 665
Autres	3	-	22
Eliminations	(109)	(153)	(504)
Total	2 961	4 296	16 547

2) Résultat opérationnel

en millions d'euros

	Q1 2003*	Q1 2002* retraité	2002 * retraité
Communications fixes	(105)	(271)	(956)
Communications mobiles	15	(5)	204
Communications privées	(21)	(10)	166
Autres	(50)	(57)	(141)
Total	(161)	(343)	(727)

* Sur 2002 et Q1 2003, étant donné leur caractère inhabituel par leur montant, des dépréciations de créances, de stocks et d'autres actifs et des coûts liés à l'arrêt ou la cession d'activités, ont été classés en autres produits et charges (cf. note 6).

b) Informations par zone géographique

Les tableaux ci-dessous présentent les informations par zone géographique.

Afin que les données publiées soient comparables aux données de gestion, les zones géographiques ont été redéfinies et les données 2002 retraitées pour tenir compte de ces changements. Les principaux changements concernent le regroupement de l'Australie et de l'Asie dans une zone unique (Asie Pacifique) et le regroupement des Etats-Unis et du Canada dans la zone Amérique du Nord.

Montants en millions d'euros et nombre de salariés

	France	Allemagne	Europe de l'Ouest	Reste de l'Europe	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Reste du Monde*	Consolidé
Q1 2003								
Chiffre d'affaires net								
- par zone d'implantation	1 133	255	521	56	334	486	176	2 961
- par marché géographique	382	180	709	216	509	450	515	2 961
Q1 2002 retraité								
Chiffre d'affaires net								
- par zone d'implantation	1 376	426	730	80	401	961	322	4 296
- par marché géographique	564	353	827	263	618	944	727	4 296
2002 retraité								
Chiffre d'affaires net								
- par zone d'implantation	6 014	1 484	2 803	402	1 860	2 978	1 006	16 547
- par marché géographique	2 355	1 225	3 459	1 175	2 790	2 912	2 631	16 547
Résultat opérationnel	(368)	(32)	(285)	48	132	(298)	76	(727)
Immobilisations corporelles, nettes	849	252	639	44	161	460	94	2 499
Total Actif	13 766	1 319	4 143	259	2 308	3 337	748	25 880
Effectifs inscrits	25 282	8 561	15 915	2 298	8 960	10 788	4 136	75 940

* Y compris Inde et Turquie.

Note 4

Résultat financier (net)

	en millions d'euros		
	Q1 2003	Q1 2002	2002
Intérêts financiers nets	(20)	(52)	(159)
Dividendes	-	3	9
Provisions *	(2)	2	(669)
Résultats de change (nets)	24	(1)	(82)
Composante financière des charges de retraite	(22)	(13)	(70)
Autres charges et produits financiers (nets)	(10)	(9)	(47)
Résultat financier (net)	(30)	(70)	(1 018)

* dont : (480) millions d'euros de provision sur créances financières (financement de certains clients) en 2002.

Note 5

Résultats des sociétés mises en équivalence et des activités cédées ou en cours de cession

	en millions d'euros		
Compte de résultat	Q1 2003	Q1 2002	2002
Quote part dans les sociétés mises en équivalence*	(3)	(82)*	(75)
Résultat des activités en cours de cession**	-	(23)	(32)
Total	(3)	(105)	(107)

* Dont 3 et (79) millions d'euros sur Q1 2003 et sur l'exercice 2002 respectivement correspondant à la régularisation de la quote part de résultat de l'exercice précédent de Thalès.

** Les activités cédées en 2002 sont décrites en note 2.

	en millions d'euros		
Bilan	Q1 2003	Q1 2002	2002
Titres des sociétés mises en équivalence	279	805	306
Actifs et passifs nets des activités en cours de cession**	-	(60)	-
Total	279	745	306

** Les activités qui étaient en cours de cession au 31 mars 2002 concernent les activités de distribution aux entreprises et les activités microélectroniques (cf. note 2).

Le compte de résultat des activités qui étaient en cours de cession sur le premier trimestre 2002 se décompose de la façon suivante :

	Q1 2002
Chiffre d'affaires	265
Coût des ventes	(217)
Marge brute	48
Charges administratives et commerciales	(67)
Résultat opérationnel	(19)
Résultat net	(23)

Note 6

Autres produits et charges

	en millions d'euros		
	Q1 2003	Q1 2002	2002
Résultat sur cessions d'immobilisations corporelles	220	(6)	(9)
Résultat sur cessions de titres	23	(13)	296
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés *	243	(19)	287
Dépréciation de créances clients et stocks**	(40)	(211)	(548)
Dépréciation d'autres actifs***	3	(12)	(473)
Coûts liés à l'arrêt ou la cession d'activités****	-	-	(2)
Autres	(4)	(7)	(94)
Autres produits et charges	(41)	(230)	(1 117)
Total	202	(249)	(830)

* dont :

- cession de titres Atlinks	32	-	-
- cession de titres Vivendi, Société Générale, Thales et Thomson Multimedia	-	-	261
- titres Nexans	-	15	(22)
- cession titres Mietec	-	-	221
- cession d'ensembles immobiliers	209	-	-
- divers	2	(34)	(173)

** dont :

- relatifs au segment communications fixes	(34)	(211)	(450)
- relatifs au segment communications mobiles	-	-	-
- relatifs au segment communications privées	(6)	-	(98)

*** dont :

- dépréciation d'immobilisations corporelles dans le segment communications fixes	-	-	(394)
---	---	---	-------

**** dont :

- arrêt de l'activité LMDS	-	-	-
- cession activité CPE	-	-	10
- dépréciation de technologies acquises	-	-	(9)
- divers	-	-	(3)

Note 7

Impôts sur les bénéfices

	en millions d'euros		
	Q1 2003	Q1 2002	2002*
Charge (produit) d'impôts exigibles	20	-	(283)
Charge (produit) nette d'impôts différés	12	(186)	264
Impôt sur les bénéfices des sociétés intégrées	32	(186)	(19)

* Suite à l'option prise, notamment en France, de reporter en arrière des déficits fiscaux, un produit d'impôt exigible a été dégagé au cours de l'exercice 2002 dont la contrepartie est une charge d'impôt différé.

Du fait des perspectives de résultat et des réglementations fiscales locales, le Groupe a étendu à partir du deuxième trimestre 2002 le champs des pays dans lesquels les impôts différés actifs ne sont plus constatés.

Note 8

Résultats par action

Le calcul des résultats nets par action est conforme aux règles édictées par l'IAS 33.

Les résultats nets par action sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés consolidées. Concernant l'acquisition de Newbridge, l'émission totale de titres Alcatel est prise en considération pour le calcul du résultat net par action (y compris les titres échangeables contre des ADS Alcatel dans un délai de cinq ans).

Les résultats nets par action dilués prennent en compte les équivalents actions, déduction faite du nombre moyen pondéré des équivalents actions détenus par des sociétés consolidées, ayant un effet dilutif. Ils ne prennent pas en compte les équivalents actions sans effet dilutif. Le résultat net est corrigé des charges d'intérêt, nettes d'impôt, relatives aux obligations convertibles et remboursables. L'effet dilutif des options de souscription d'actions est calculé selon la "treasury stock method".

Les résultats net et dilué par action sont présentés pour chaque catégorie d'actions :

- actions ordinaires de catégorie A
- actions reflètes de catégorie O.

L'intérêt dédié correspond au nombre d'actions de catégorie O effectivement émises comparé au nombre total potentiel d'actions représentant 100% de la Division Optronics. Cet intérêt a été de 17,39% sur la période entre la date d'émission des actions O et le 31 décembre 2000. Suite à l'acquisition en actions de Kymata Ltd et son rattachement à la Division Optronics, l'intérêt dédié a été ajusté du nombre d'actions nouvelles de catégorie O émises, soit 9 015 000 actions, et de l'équivalent en actions de catégorie O des actions de catégorie A émises (2 200 000), calculé sur la base des prix d'émission des actions O (6,9060 €) et des actions A (14,7750 €), soit 4 706 777 équivalent actions O.

Après l'opération, le nombre total d'actions de catégorie O considérées en circulation s'élevait donc à 108 596 777 actions, il n'a pas évolué depuis.

L'intérêt dédié s'élève à 23,5% (25 515 000 / 108 596 777). L'intérêt non dédié s'élève à 76,5%.

Le résultat par action pour les actions ordinaires de catégorie A s'obtient en déduisant du résultat net consolidé total, le résultat alloué aux actions reflètes de catégorie O.

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués pour les trois périodes présentées :

Q1 2003	Actions ordinaires A			Actions reflet O		
	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	(454)	1 176 513	(0,39) €	(7)	25 510 545	(0,27) €
Options	-	-	-	-	-	-
Obligations remboursables en actions	--	-	-	-	-	-
Résultat net par action dilué	(454)	1 176 513	(0,39) €	(7)	25 510 545	(0,27) €

Actions ordinaires A :

Les actions et équivalents actions détenues par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 62 680 319 et zéro.

Actions reflet O :

Les actions et équivalents actions détenues par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 4 455 et zéro.

Actions potentielles :

Le nombre d'options de souscription non exercées au 31 mars 2003 s'élève à 119 101 468 pour les actions A et 986 269 pour les actions O. Il n'a pas été tenu compte de ces actions potentielles dans le calcul du résultat net dilué par action du fait de leur effet relatif.

Par ailleurs, il n'a pas été tenu compte des obligations remboursables en actions émises le 19 décembre 2002 (soit 120 786 517 obligations) dans le calcul du résultat net dilué par action du fait de leur effet relatif.

Q1 2002	Actions ordinaires A			Actions reflet O		
	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	(827)	1 150 164 585	(0,72) €	(9)	25 503 345	(0,35) €
Options	-	-	-	-	-	-
Résultat net par action dilué	(827)	1 150 164 585	(0,72) €	(9)	25 503 345	(0,35) €

Actions ordinaires A :

Les actions et équivalents actions détenues par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 65 093 707 et zéro.

Actions reflet O :

Les actions et équivalents actions détenues par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 11 655 et zéro.

Actions potentielles :

Le nombre d'options de souscription non exercées au 31 mars 2002 s'élève à 101 258 037 pour les actions A et 1 313 117 pour les actions O. Il n'a pas été tenu compte de ces actions potentielles dans le calcul du résultat net dilué par action du fait de leur effet relatif.

2002	Action ordinaire A			Action reflet O		
	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	(4 647)	1 164 564 095	(3,99) €	(98)	25 503 420	(3,86) €
Options	-	-	-	-	-	-
Obligations remboursables en actions	-	-	-	-	-	-
Résultat net par action dilué	(4 647)	1 164 564 095	(3,99) €	(98)	25 503 420	(3,86) €

Actions ordinaires A :

Les actions et équivalents actions détenues par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 63 321 349 et zéro.

Actions reflets O :

Les actions et équivalents actions détenues par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 11 655 et zéro.

Actions potentielles :

Le nombre d'options de souscription non exercées au 31 décembre 2002 s'élève à 99 870 971 pour les actions A et 1 140 765 pour les actions O. Il n'a pas été tenu compte de ces actions potentielles dans le calcul du résultat net dilué par action du fait de leur effet relatif.

Par ailleurs, il n'a pas été tenu compte des obligations remboursables en actions émises le 19 décembre 2002 (soit 120 786 517 obligations) dans le calcul du résultat net dilué par action du fait de leur effet relatif.

Note 9

Écarts d'acquisition des titres consolidés, nets

Acquisitions	Durée d'amort.	en millions d'euros				
		31/03/03		31/03/02	31/12/02	
		Valeur brute	Amort. cumulés	Net	Net	Net
CFA*	20	3 614	(2 315)	1 299	1 480	1 344
Telettra	20	1 703	(1 289)	414	456	424
Activités "fibre optique" et "sous- marin"***	20	328	(115)	213	226	213
Alcatel Submarine Networks Tel	20	886	(734)	152	182	165
Alcatel Network Systems Inc	20	621	(453)	168	231	177
Alcatel Space	20	1 148	(232)	916	1 013	971
Thalès (ex Thomson-CSF)	20	261	(68)	193	337	196
Xylan / Packet Engines	20	1 383	(919)	464	604	482
Assured Access	-	280	(280)	-	-	-
Internet Devices	-	127	(127)	-	-	-
Alcatel Shanghai Bell	20	200	(8)	192	-	200
Autres	5 à 20	941	(529)	412	608	425
Total	5 à 20	11 492	(7 069)	4 423	5 137	4 597

* L'écart d'acquisition mentionné sous la ligne CFA, correspond au rachat des activités des filiales d'ITT Corporation dans les années 1990.

** La valeur nette des écarts d'acquisition relatifs à l'activité fibre est nulle.

Au titre du premier trimestre 2003, la dotation aux amortissements s'élève à 153 millions d'euros dont 46 millions d'euros d'amortissements exceptionnels.

L'acquisition en 2002 de 18,35% du capital d'Alcatel Shanghai Bell, permettant au Groupe de prendre le contrôle de cette société préalablement détenue à 31,65 % et mise en équivalence, a conduit à l'intégration globale de cette entité à compter du 1^{er} juillet 2002 et à la comptabilisation d'un écart d'acquisition préliminaire de 213 millions d'euros.

Au cours du troisième trimestre 2002, Alcatel a cédé 10,3 millions d'actions Thales générant une diminution de l'écart d'acquisition brut de 166 millions d'euros et des amortissements de 39 millions d'euros.

Le Groupe n'a pas par le passé imputé d'écart d'acquisition sur ses capitaux propres. Par contre, certaines acquisitions ont été traitées selon la méthode dérogatoire art. 215 du règlement CRC 99-02. Le détail des dernières acquisitions réalisées selon cette méthode est donné ci-après.

L'acquisition de la société Astral Point au cours du 1^{er} semestre 2002 a été financée par augmentation de capital. En application de la méthode dérogatoire (article 215), l'écart entre la valeur des titres acquis et la quote part de situation nette correspondante a été imputé directement sur les capitaux propres pour un montant de 162 millions d'euros.

De la même manière, l'acquisition de la société Telera au cours du troisième trimestre 2002 a été financée par une augmentation de capital. Cette acquisition a également été traitée selon la méthode dérogatoire. L'imputation sur les capitaux propres s'élève à 60 millions d'euros.

L'acquisition de la société Kymata en septembre 2001 a été financée par augmentation de capital et à ce titre l'écart entre la valeur nette comptable des actifs et des passifs et le coût d'acquisition des titres, soit 76 millions d'euros, a été imputé en capitaux propres.

Note 10
Besoin en fonds de roulement opérationnel

en millions d'euros

	31/12/2002	Flux de trésorerie	Variation de périmètre	Change et autres	31/03/2003
Stocks et en-cours	3 723	(115)	6	(158)	3 456
Clients et comptes rattachés	5 808	(458)	21	(54)	5 317
Avances et acomptes versés	147	(5)	-	-	142
Avances et acomptes reçus	(1 482)	(3)	-	67	(1 418)
Fournisseurs et comptes rattachés	(4 162)	316	(9)	16	(3 839)
Besoin en fonds de roulement opérationnel - brut	4 034	(265)	18	(129)	3 658
Dépréciation	(2 486)		(6)	94	(2 398)
Besoin en fonds de roulement opérationnel - net	1 548	(265)	12	(35)	1 260

Note 11
Autres fonds propres

Le 19 décembre 2002, Alcatel a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire remboursable en actions nouvelles ou en actions existantes (ORANE) de catégorie A (une action par obligation), ayant pour échéance le 23 décembre 2005. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 645 millions d'euros et il est représenté par 120 786 517 obligations d'une valeur nominale unitaire de 5,34 euros. Les obligations portent intérêt à un taux de 7,917% l'an. Le 2 janvier 2003, Alcatel a payé la totalité de l'intérêt dû, calculé de la date de règlement à la date de remboursement, rapporté à sa valeur nette actualisée au taux de 7,917%, soit un montant de 1,09115 euro par obligation.

La société utilisera pour le remboursement des ORANE soit l'émission de nouvelles actions, soit les actions qu'elle détient déjà directement ou indirectement, ou au surplus des titres qui seraient acquis autrement qu'en espèces à l'occasion d'opérations de restructuration.

Le montant de la rémunération due au titre du premier trimestre 2003 s'élève à 11,8 millions d'euros. Les intérêts payés d'avance sont comptabilisés dans les autres créances pour un montant de 118,8 millions d'euros que l'on retrouve dans le tableau de flux de trésorerie en variation nette de trésorerie d'exploitation (augmentation des autres créances).

Note 12
Autres provisions pour risques et charges

a) Solde à la clôture

en millions d'euros

	31/03/03	31/03/02	31/12/02
Provisions sur affaires	1 400	1 742	1 489
Provisions pour restructuration	955	999	919
Autres provisions	867	1 241	893
Total	3 222	3 982	3 301

Les provisions sur affaires concernent essentiellement les garanties accordées aux clients, les pertes à terminaison et les pénalités liées aux contrats commerciaux.

b) Evolution au cours du 1^{er} trimestre 2003

en millions d'euros

	31/12/02	Dotation	Utilisation	Reprise	Variation de périmètre	Autres	31/03/03
Provisions sur affaires	1 489	111	(109)	(78)	-	(13)	1 400
Provisions pour restructurations	919	284	(239)	(7)	-	(2)	955
Autres provisions	893	21	(34)	(12)	(7)	6	867
Total	3 301	416	(382)	(97)	(7)	(9)	3 222
Impact résultat :							
- résultat opérationnel		(115)		83			(32)
- résultat financier		(6)		-			(6)
- coût des restructurations		(284)		7			(277)
- autres produits et charges		(11)		7			(4)
Total		(416)		97			(319)

c) Provisions pour restructuration

en millions d'euros

	31/03/03	31/03/02	31/12/02
Provision au début de l'exercice	919	1 113	1 113
Dépenses de la période	(239)	(191)	(1 105)
Nouveaux plans et ajustements sur estimations antérieures	277*	111	1 081
Effet des acquisitions (cessions) de sociétés consolidées - net	-	(37)	(41)
Ecarts de conversion et autres mouvements	(2)	3	(129)
Provision à la fin de l'exercice	955	999	919

* Le coût total des restructurations s'élève à 277 millions d'euros de nouveaux plans et ajustements sur estimations antérieures. Aucune charge de dépréciation d'actifs n'a été enregistrée sur le trimestre.

Pour l'exercice 2002, il s'agit essentiellement :

- des coûts liés à la poursuite des plans de restructuration aux Etats-Unis (activités réseaux).
- des coûts liés à la poursuite de la réduction d'effectifs dans les unités européennes (activités réseaux).
- des coûts liés à la restructuration des activités optiques principalement optroniques et fibres optiques.

Pour le premier trimestre 2003 il s'agit essentiellement des coûts liés à la poursuite de la réduction d'effectifs dans les unités françaises et espagnoles.

Note 13

Dettes financières

a) Emprunts obligataires

L'évolution sur le premier trimestre 2003 s'analyse essentiellement comme suit :

- rachat et annulation d'emprunts obligataires pour un montant de 115 millions d'euros (dont 93 millions d'euros sur l'emprunt à échéance septembre 2003 et 22 millions d'euros sur celui à échéance février 2004).

L'évolution pour 2002 s'analyse essentiellement comme suit :

- le 20 mars 2002, paiement des 28 milliards de yens restants (243 millions d'euros) sur l'emprunt initial de 30 milliards de yens émis par Alcatel en mars 2000,
- le 20 juin 2002, remboursement des 315 millions d'euros résiduels sur l'emprunt à taux variable de 600 millions d'euros émis par Alcatel en juin 2000,
- rachat et annulation d'emprunts obligataires pour un montant de 86 millions d'euros (dont 41 millions d'euros sur l'emprunt à échéance septembre 2003, 21 millions d'euros sur celui à échéance octobre 2003, 17 millions d'euros sur celui à échéance février 2004 et 7 millions d'euros sur celui à échéance février 2009).

b) Effet des notations sur la dette du Groupe

Au 25 avril 2003, les notations d'Alcatel étaient les suivantes :

Agence de notation	Dette à long terme	Dette à court terme	Perspective	Dernière mise à jour
Standard & Poor's	B+	B	Négative	4 octobre 2002
Moody's	B1	Not Prime	Négative	20 novembre 2002

Le 4 octobre 2002, Standard & Poor's a abaissé de BB+ à B+ la note de la dette à long terme d'Alcatel (avec une perspective négative). La notation B sur la dette à court terme a été confirmée. La précédente mise à jour avait eu lieu le 12 juillet 2002.

Le 20 novembre 2002, Moody's a abaissé de Ba1 à B1 la note de la dette à long terme d'Alcatel (avec perspective négative). La note « Not Prime » allouée à la dette court terme d'Alcatel a été confirmée. La précédente mise à jour avait eu lieu le 9 juillet 2002.

Clauses sur les notations affectant la dette d'Alcatel au 31 mars 2003

Les emprunts obligataires en cours ne contiennent pas de clauses qui pourraient déclencher un remboursement accéléré dans le cas d'une baisse des notations. Cependant, l'emprunt obligataire de 1,2 milliards d'euros arrivant à échéance en décembre 2006 comporte une clause "step up rating change" (augmentation du fait de variation de la notation) qui prévoit que le taux d'intérêt est augmenté de 150 points de base si la notation descend en dessous de celle de la valeur d'investissement ("investment grade"). Cette clause a été déclenchée en juillet 2002 lorsque la notation a été abaissée sous celle de la valeur d'investissement. L'augmentation de 1,5% du taux d'intérêt servi de 7% à 8,5% est devenue effective en décembre 2002, avec un premier coupon ainsi augmenté à payer lors de l'échéance de décembre 2003. Cet emprunt obligataire comporte également une clause "step down rating change" (diminution du fait d'une variation de notation) qui prévoit que le taux d'intérêt sera diminué de 1,5% si la notation revient au niveau de celle de la valeur d'investissement.

Crédits accordés par des pools bancaires

Le 9 avril 2002, Alcatel a clôturé un crédit bancaire syndiqué de 2 075 millions d'euros disponible pour les besoins généraux du Groupe. Parallèlement les lignes de crédit bilatérales existantes ont été annulées. Le crédit était composé d'une tranche à 3 ans pour 1 375 millions d'euros et d'une tranche à 364 jours pour 700 millions d'euros, qui arrivait à échéance le 9 avril 2003.

Alcatel n'a pas demandé au syndicat bancaire le renouvellement de cette tranche court terme de 700 millions d'euros. La disponibilité de la tranche de 1 375 millions d'euros à échéance 9 avril 2005 n'est pas affectée par cette décision.

La disponibilité de ce crédit syndiqué ne dépend pas de la notation de la dette d'Alcatel par les agences de rating. Au 31 mars 2003, le crédit n'était pas tiré et reste non tiré à la date du conseil d'administration arrêtant les comptes du 1er trimestre 2003. La capacité d'Alcatel à tirer ce crédit est conditionnée par le respect de certains ratios financiers (qui sont identiques aux ratios financiers du programme SVF Trust). Ces ratios, au nombre de deux, sont d'une part un ratio de dette nette sur capitaux propres consolidés et d'autre part un ratio relatif à la capacité du Groupe à générer de la trésorerie pour rembourser sa dette nette. Ces ratios étaient respectés au 31 mars 2003. Etant donné l'impact continu des conditions économiques actuelles sur le Groupe, Alcatel ne peut cependant pas garantir qu'il respectera de tels engagements financiers dans le futur.

Note 14

Annexe relative au hors bilan

a) Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe Alcatel concernent essentiellement les engagements suivants :

- engagements pris à l'égard de ses clients d'exécuter des contrats qui lui ont été confiés pour leur montant (engagements de bonne fin, engagements sur avances et acomptes reçus...) ;
- engagement au titre du plafond de tirage maximum intra journalier des filiales du Groupe à l'égard des banques assurant la centralisation de trésorerie (cash pooling) ;
- garanties accordées dans le cadre d'opérations de titrisation ou de cessions de créances (cf. ci-après).

C:\Documents and Settings\FLannerey\Local Settings\Temporary Internet Files\OLK1\actualisation3 doc ref COB.doc

Alcatel n'utilise pas de société ad hoc destinée à déconsolider ces risques.

b) Programme SVF

En 1999, Alcatel a lancé un programme de titrisation de crédit fournisseurs, dénommé SVF, qui a été modifié une première fois en juin 2000 puis de nouveau en mai 2002 et qui est en cours de renégociation à fin mars 2003

Les principales caractéristiques de ce programme de titrisation dans sa version actuelle sont les suivantes :

- A compter du 14 mai 2002, Alcatel a le droit de céder en tout ou partie certains crédits fournisseurs dans le cadre du programme pour une période de deux ans renouvelable. Le programme devrait être totalement remboursé par Alcatel (par le rachat des crédits fournisseurs résiduels) à la fin de la cinquième année (14 mai 2007). Il est prévu que 60% du montant cédé sera remboursé au cours des troisième, quatrième et cinquième années. Si le rythme de remboursement planifié n'était pas respecté, Alcatel serait amené à garantir le différentiel.
- Le Programme repose sur une facilité de 364 jours accordée par un syndicat bancaire. Avant le 7 octobre 2002, le programme était financé via un véhicule de la Citybank émettant du papier commercial. A la suite de la diminution de la notation de la dette d'Alcatel par Standards & Poors le 4 octobre 2002, le trust ne pouvait plus se financer par émission de papier commercial et la ligne de crédit fournie par les banques a été tirée le 7 octobre 2002 à hauteur du montant de financement à rembourser par le trust. Il en résulte une augmentation du coût du financement à Libor + 300 points de base. Par ailleurs, le fonctionnement du programme n'est pas affecté par la baisse de notation du 4 octobre et Alcatel peut continuer à vendre de nouvelles créances au trust, qui seront financées par les banques à hauteur du crédit accordé.
- Dans le cas où les banques choisiraient de ne pas renouveler la ligne de crédit accordée au trust à l'échéance de mai 2003, Alcatel a le droit de tirer le montant total de cette ligne de crédit pour assurer la continuité du programme. Dans ces circonstances, à tout moment au cours de la période renouvelable, les fonds non immédiatement nécessaires au trust pour le financement des créances seraient mis en dépôt par le trust et disponibles pour financer de futures ventes de créances par Alcatel. Le programme est en cours de renégociation afin notamment de prolonger la période renouvelable au delà du mois de mai 2003. Cette renégociation devrait être finalisée d'ici la fin du mois de mai 2003.
- Le montant maximal de crédits fournisseurs pouvant être cédé par Alcatel au SVF est de USD 1 173,5 million (1 093,7 million d'euros).
- Avant la diminution de la notation effectuée par Moody's à Ba1 le 9 juillet 2002, Alcatel a vendu des créances au trust sans le notifier aux débiteurs. A la suite de cette diminution, Alcatel a désormais l'obligation de notifier la cession aux débiteurs des créances détenues par le programme.
- Alcatel apporte son support financier au programme par le biais d'un surdimensionnement et de l'octroi de certaines garanties. Le niveau de surdimensionnement requis est de 15%, ce qui signifie qu'Alcatel reçoit 85 % du montant nominal des crédits fournisseurs cédés, les 15 % restants du prix d'achat sont différés et représentent une créance subordonnée due par le Programme. Ce surdimensionnement a été mis en place à compter du 14 mai 2002 et finalisé le 31 juillet 2002. Le montant du prix d'achat différé est comptabilisée en "autres immobilisations financières".
- Le Programme bénéficie de diverses garanties apportées par Alcatel, les principales étant les suivantes :
 - Une garantie de défaut de paiement ("first loss guarantee") limitée à 30 % :
 - du montant du programme pendant la période de deux ans renouvelable
 - de la partie financée du programme pendant la période de remboursement.
 - Deux garanties relatives à la diversification du portefeuille. La garantie d'Alcatel excédera les 30 % susmentionnés dans la mesure où le portefeuille d'actifs ne respecterait pas certains critères de diversification préétablis. Cette garantie ne peut pas être supérieure à 100%. Le non respect de ces critères emporte la constitution d'une garantie générale. Alcatel a le choix d'inclure les créances ne respectant pas ces critères dans la garantie générale ou de les exclure et alors de les garantir à 100%. Ces garanties ne sont valides qu'à compter de la période renouvelable ou en cas de résolution du Programme.

- Une garantie au titre des risques politiques qui couvre toutes les créances, à certaines exceptions près, jusqu'à 100 % du principal et des intérêts, couvrant des risques politiques comprenant les cas d'expropriation, de violence politique, de non convertibilité ou de risque de transfert ;
 - D'autres garanties spécifiques concernant notamment les risques de change (pour les créances non libellées en USD), la garantie sur le remboursement du Programme et une garantie de bonne fin.
- Le Programme prévoit certains cas de résolution anticipée. L'un de ces cas est le non-respect d'Alcatel de certains engagements financiers ("covenants"). Ces clauses sont identiques à celles négociées par Alcatel lors de la mise en place en avril 2002 d'une ligne de crédit auprès d'un pool bancaire de 2,1 milliards d'euros qui a été ramenée à 1,4 milliard d'euros à fin mars 2003 (cf. note 12b). Le respect de ces clauses est contrôlé trimestriellement. En cas de résolution anticipée, Alcatel devra s'acquitter des montants dus au titre des garanties octroyées dans un délai de trois jours.

Le bilan résumé du SVF Trust au 31 mars 2003 et 31 décembre 2002 (en millions de USD) se présente de la façon suivante :

	31/03/03	31/12/02		31/03/03	31/12/02
Prêts et créances	422	428	Certificats d'intérêts	43	43
			Dette (Trust A Notes)	316	321
			Différé de paiement	63	64
Total	422	428	Total	422	428

Au 31 mars 2003, les prêts et créances détenus par le SVF Trust s'élevaient à 422 million de USD (428 million de USD au 31 décembre 2002 et 700 millions de USD au 31 décembre 2001). L'évolution de ces prêts et créances au cours du premier trimestre 2003 s'explique par le remboursement de créances pour (6) millions de USD.

Le différé de paiement représentant la différence entre le montant encaissé sur les créances cédées au Trust et leur valeur nominale est comptabilisé en autres immobilisations financières dans les comptes consolidés du Groupe et s'élevait au 31 mars 2003 à 63 millions de USD (USD 64 million au 31 décembre 2002 et USD 0 million au 31 décembre 2001).

Au 31 mars 2003, une provision de 25 millions d'euros a été comptabilisée dans les comptes consolidés au titre des garanties données au SVF Trust. Le Groupe Alcatel ne possédant aucune part dans le Trust, cette structure n'est donc pas consolidée conformément au règlement CRC n°99-02.

c) Titrisation de créances financières

Le 31 mai 2002, Alcatel a signé avec un fonds de titrisation organisé par une institution financière de premier rang un contrat de 480 millions d'euros (la « Titrisation ») pour la vente de certaines créances financières afférentes à certains contrats de fourniture d'infrastructures de téléphonie mobile.

Alcatel est partie prenante au programme de Titrisation en garantissant, sur une base *pari-passu* avec les autres créanciers, jusqu'à un montant maximum de 39,7% du montant de l'ensemble des créances vendues au fonds de Titrisation. En outre, comme il est d'usage pour ce type de transaction, Alcatel a consenti à l'indemnisation des autres participants en cas de dommages causés aux tiers ou en cas de responsabilité du fait des produits, et ce dans la limite de 500 millions d'euros dans chacun des deux cas.

A ce jour, Alcatel a vendu pour 150 millions d'euros de créances éligibles dans le cadre de la Titrisation, et sa garantie porte sur un montant maximum de 50 millions d'euros.

Note 15

Litiges

Indépendamment d'un certain nombre de litiges liés à la marche normale des affaires et dont il est permis de penser qu'ils n'engendreront aucun coût significatif pour le groupe, il existe d'autres différends ci-après exposés pour lesquels il n'a pas été jugé nécessaire de constituer de provisions sans pour autant exclure totalement que ces procédures puissent avoir un jour un impact sur les comptes.

France Telecom

Depuis 1993, une information pénale a été ouverte concernant des surfacturations qui auraient été commises au sein d'Alcatel CIT au préjudice de son principal client, France Telecom, à la suite de contrôles de coûts de revient effectués, le premier en 1989 dans le secteur de la transmission, le second en 1992 dans la branche commutation. En ce qui concerne le différend relatif aux activités de transmission, un protocole transactionnel a été signé avec France Telecom en 1993. En revanche, cette dernière s'est constituée partie civile au titre du dossier concernant la branche commutation auprès du magistrat instructeur, sans pour autant exprimer le montant des dommages prétendument subis. En avril 1999, Alcatel a appris que l'enquête était étendue à la recherche d'éventuels abus de biens sociaux chez Alcatel CIT et Alcatel. Ces deux sociétés se sont, en conséquence, constituées parties civiles afin de préserver leurs droits.

En janvier 2000, le magistrat instructeur a considéré comme terminée (sans qu'il soit clair si c'est en tout ou en partie) son information judiciaire, laquelle a fait l'objet de plusieurs demandes de nullité portant notamment sur la validité des rapports d'expertise. La Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris a rendu le 12 décembre 2001 un arrêt qui, tout en ordonnant, pour quelques pièces, la cancellation de certains passages, a rejeté l'essentiel des demandes de nullité. La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté, par arrêt du 29 mai 2002, les pourvois formés contre cette décision. Elle a en revanche accueilli, par un arrêt du 6 novembre 2002, le pourvoi d'un ancien salarié d'Alcatel CIT mis en examen au titre du contrôle effectué en 1989 dans le secteur de la transmission et elle a renvoyé le dossier devant la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris. Il est dès lors peu probable que le juge d'instruction puisse procéder à la clôture de son information judiciaire avant la fin de l'année 2003 au plus tôt.

Actions de catégorie A et de catégorie O

Depuis mai 2002, Alcatel fait l'objet aux Etats-Unis de plusieurs procédures (dénommées class actions) tendant à mettre en cause l'exactitude des informations publiées dans le prospectus lors de l'introduction en bourse des actions de catégorie O et celle de diverses déclarations relatives au marché des produits de la Division Optronics.

Ces actions sont intentées pour le compte de personnes qui ont acquis des actions de catégorie O, lors ou à la suite de l'introduction en bourse des ADS effectuée par Alcatel en octobre 2000, ainsi que de toutes celles qui ont acheté des actions de catégorie A et de catégorie O sous forme d'ADS entre le 20 octobre 2000 et le 29 mai 2001 et de toutes celles qui ont acheté des actions de catégorie A sous forme d'ADS entre le 1er mai 2000 et le 29 mai 2001.

Ces demandes ont été regroupées devant le tribunal fédéral du Southern District of New York. Alcatel a l'intention de se défendre avec fermeté et de contester toute responsabilité.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour, les conséquences des litiges ci-dessus, Alcatel estime que leur issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée. A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu, dans un passé récent, ou étant susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat ou le patrimoine de la société ou de son Groupe.

Note 16

Evénements postérieurs à la clôture

Suite à l'Assemblée Générale du 17 Avril 2003, les actions de catégorie O sont transformées en actions ordinaires, sur la base d'une pour une. Ceci a plusieurs conséquences : la fin de la présentation séparée des comptes combinés de la division Optronics, la fin de la présentation des états consolidants (cf. note 17) et des résultats par action spécifiques aux actions O à compter du 30/06/2003 ainsi que, prenant effet le 22 avril (1er jour de cotation à la Bourse de Paris suivant l'Assemblée Générale), la suspension de la cotation

de l'action O. A partir du 23 avril, il n'y aura plus qu'une catégorie d'action Alcatel cotée, au lieu des actions A et O comme précédemment.

Note 17

Tableaux comparatifs des états financiers d'Alcatel et des états financiers de la division Optronics au 31 mars 2002 et 2003

Le Conseil d'administration d'Alcatel, en vertu d'une autorisation reçue de l'assemblée des actionnaires d'Alcatel, a réalisé pour la première fois en octobre 2000 l'émission d'actions Alcatel de catégorie O. Les dividendes payés au titre de ces actions Alcatel de catégorie O sont basés sur le résultat séparé de la Division Optronics d'Alcatel.

Les comptes combinés joints incluent les comptes des filiales d'Alcatel (le «groupe Alcatel» ou « Alcatel») exerçant l'activité Optronics :

- Alcatel Optronics France, une société française intégralement détenue par Alcatel.
- Alcatel Optronics USA, une société américaine intégralement détenue par Alcatel et créée le 30 juin 2000. Depuis le 22 novembre 2002, date de la vente de la plupart de ses actifs à Sanmina Texas LP, Alcatel Optronics USA inc. n'a plus d'activité opérationnelle. En conséquence, la société n'est plus incluse dans le périmètre des comptes combinés de la Division Optronics et ses actifs nets ont été retournés à Alcatel le 1er janvier 2003.
- Alcatel Optronics Canada (ex Innovative Fibers), une société canadienne intégralement détenue par Alcatel Optronics France et acquise le 1er août 2000. Depuis la fermeture de l'usine de Gatineau le 13 décembre 2002, la société Alcatel Optronics Canada n'a plus d'activité opérationnelle et doit être dissoute courant 2003.
- Alcatel Optronics UK (ex Kymata), une société écossaise intégralement détenue par Alcatel Optronics France, acquise le 21 septembre 2001, ainsi que sa filiale Alcatel Optronics Netherlands, jusqu'au 28 juin 2002, date de la vente de cette filiale à ses dirigeants.

Alcatel prépare des états financiers séparés de la division Optronics et également des états financiers consolidants qui reflètent l'actif, le passif, les produits, les charges et les flux de trésorerie directement attribuables à la Division, ainsi que certaines allocations et attributions utilisées afin de présenter la situation financière, les résultats des opérations et les flux de trésorerie de la Division Optronics de manière autonome.

Les états financiers combinés sont établis sur la base d'informations financières historiques et d'allocations de coûts réels entre la Division Optronics et le groupe Alcatel hors Division Optronics. Ils ne prennent en compte les effets du « Contrat-Cadre Inter-sociétés » qu'à compter de la date d'effet de ce contrat, soit à partir de la date de réalisation de l'offre. Les différences sur les comptes combinés qui auraient résulté de la mise en œuvre de ce contrat pour les périodes antérieures ne sont pas significatives. L'analyse ci-dessous met en avant les éléments clé du « Contrat-Cadre Inter-sociétés » et des contrats de mise en œuvre entre Alcatel et la Division Optronics, ainsi que la méthodologie d'allocation utilisée.

La direction estime que les méthodes d'allocations appliquées sont raisonnables.

Structure financière et procédures d'allocations

Dans le but d'établir ces comptes combinés, la structure financière de la division Optronics :

- a été établie en se fondant sur la composition actuelle du capital d'Alcatel Optronics, et de la trésorerie existante, les soldes des dettes et les transactions correspondantes ont été maintenus.
- Pour l'entité américaine, Alcatel Optronics Inc., toute opération de trésorerie a été comptabilisée comme une augmentation ou une réduction des fonds alloués par Alcatel ; par conséquent, aucune charge financière ni aucun produit financier n'a été reflété dans les comptes combinés au titre de cette entité jusqu'au 30 juin 2000. Ce principe est cohérent avec la position financière initiale d'Alcatel Optronics qui ne présente aucune dette au moment de sa création, fin juin 2000. Depuis cette date, cette société a une trésorerie propre et enregistre les charges et les produits d'intérêts correspondants.

Les variations de l'actif net de la Division Optronics représentent les transferts nets en provenance ou en direction d'Alcatel et reflètent le résultat net ou le résultat déficitaire de la Division Optronics attribuable à Alcatel pendant l'exercice ; concernant Alcatel Optronics S.A., les variations de l'actif net de la Division reflètent également l'apport de capital et la distribution de dividendes qui ont eu lieu avec le groupe Alcatel.

C:\Documents and Settings\FLannerey\Local Settings\Temporary Internet Files\OLK1\actualisation3 doc ref COB.doc

Coûts des ventes

Les dépenses allouées dans ce poste comprennent les coûts d'utilisation des locaux, les services informatiques, les dépenses liées aux ressources humaines et les taxes foncières. Ces coûts ont été alloués à la Division Optronics sur une base similaire à celle qu'utilise Alcatel pour allouer les coûts entre ses différentes entités opérationnelles. Les critères d'allocation comprennent les mètres carrés pour les locaux, le nombre de connexions pour les services informatiques, les effectifs pour les ressources humaines et les montants d'immo bilisations et de stocks pour les taxes foncières.

Faisant suite à la signature du « contrat Cadre Inter-Sociétés » et à la filialisation de l'activité américaine dans la société Alcatel Optronics Inc., les refacturations de la Division Optronics font l'objet de contrats avec Alcatel Sourcing L.P. qui reprennent les critères de répartition décrits ci-avant.

Charges administratives et commerciales

Les dépenses allouées dans ce poste comprennent l'utilisation des services juridiques, comptables, administratifs et fiscaux, ainsi que des services de communication et de propriété intellectuelle. Ces coûts ont été alloués à la Division Optronics sur une base similaire à celle qu'utilise Alcatel pour allouer les coûts entre ses différentes entités opérationnelles, c'est-à-dire généralement en fonction du chiffre d'affaires.

Frais de Recherche et Développement

Les activités de Recherche et Développement menées par Alcatel qui concernaient l'activité Optronics et qui étaient utilisées par la Division Optronics ont été allouées à la Division Optronics d'Alcatel, nettes de tout financement déjà comptabilisé par la Division au Centre de Recherche d'Alcatel.

Selon les termes du « Contrat-Cadre Inter-sociétés », la Division Optronics paiera à Alcatel un montant fixe de 6,1 millions d'euros par an jusqu'à 2002 au plus tôt, pour les projets de recherche à court et moyen terme. Par ailleurs, à partir de 2001, la Division Optronics versera à Alcatel un montant égal à 1 % de ses ventes nettes, diminuées de certains achats, notamment de composants, effectués par la Division auprès d'autres sociétés du groupe Alcatel, au titre des services de recherche à long terme.

Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices de chaque entité combinée a été déterminé comme si elle était une entité séparée et reflète les crédits d'impôt associés aux pertes attribuables aux entités de la Division Optronics.

Eliminations entre Alcatel excluant la Division Optronics et la Division Optronics

- Les transactions intra-groupe ont été éliminées, incluant les ventes, achats et autres services. Les marges en stocks des produits de la division Optronics détenus par des entités Alcatel ont été éliminées.
- Les comptes clients et fournisseurs intra-groupe ont été éliminés.
- Les transactions cash intra-groupe incluant les flux de financement et les dividendes payés par les entités de la Division Optronics à Alcatel ont été éliminés.

a) Etats financiers consolidants au 31 mars 2002

1) Comptes de résultat consolidants Q1 2003

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Externes	2 958,3	2,7	-	2 961,0
Transactions intergroupes	3,2	4,6	(7,8)	-
Chiffre d'affaires net	2 961,5	7,3	(7,8)	2 961,0
Externes	(2 064,6)	(17,4)	-	(2 082,0)
Allocation des charges intergroupes	-	-	-	-
Transactions intergroupes	(4,2)	(4,0)	8,2	-
Coûts des ventes	(2 068,8)	(21,4)	8,2	(2 082,0)
Marge brute	892,7	(14,1)	0,4	879,0
Externes	(603,6)	(3,4)	-	(607,0)
Allocation des charges intergroupes	0,1	(0,1)	-	-
Transactions intergroupes	0,9	(0,9)	-	-
Charges administratives et commerciales	(602,6)	(4,4)	-	(607,0)
Externes	(428,4)	(4,6)	-	(433,0)
Allocation des charges intergroupes	1,0	(1,0)	-	-
Frais de R&D	(427,4)	(5,6)	-	(433,0)
Résultat opérationnel	(137,3)	(24,1)	0,4	(161,0)
Rémunération des ORA	(12,0)	-	-	(12,0)
Externes	(29,9)	(0,1)	-	(30,0)
Allocation des charges intergroupes	2,5	(2,5)	-	-
Transactions intergroupes	0,3	(0,3)	-	-
Résultat financier (net)	(27,1)	(2,9)	-	(30,0)
Coûts de restructuration	(273,0)	(4,0)	-	(277,0)
Autres produits et charges	201,5	0,9	(0,4)	202,0
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions et impôt	(247,9)	(30,1)	-	(278,0)
Externes	(32,0)	-	-	(32,0)
Transactions intergroupes	(0,7)	0,7	-	-
Impôts sur les bénéfices	(32,9)	0,9	-	(32,0)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	(3,0)	-	-	(3,0)
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	(283,6)	(29,4)	-	(313,0)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(153,0)	-	-	(153,0)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	-	-	-	-
Part revenant aux intérêts minoritaires	5,0	-	-	5,0
Résultat net	(431,6)	(29,4)	-	(461,0)

2) Bilans consolidants au 31 mars 2003

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Ecarts d'acquisition des titres consolidés nets	4 423,0	-	-	4 423,0
Autres immobilisations incorporelles, nettes	305,0	1,0	-	306,0
Immobilisations incorporelles, nettes	4 728,0	1,0	-	4 729,0
Externes	7 641,1	263,9	-	7 905,0
Allocations intergroupes	-	-	-	-
Transactions intergroupes	(35,6)	35,6	-	-
Immobilisations corporelles	7 605,5	299,5	-	7 905,0
Externes	(5 436,6)	(205,4)	-	(5 642,0)
Allocations intergroupes	-	-	-	-
Transactions intergroupes	12,7	(12,7)	-	-
Amortissements	(5 423,9)	(218,1)	-	(5 642,0)
Immobilisations corporelles, nettes	2 181,6	81,4	-	2 263,0
Titres des sociétés mises en équivalence	279,0	-	-	279,0
Autres immobilisations financières, nettes	857,1	1,9	-	859,0
Immobilisations financières, nettes	1 136,1	1,9	-	1 138,0
ACTIF IMMOBILISE	8 045,7	84,3	-	8 130,0
Stocks et en-cours, nets	2 115,6	13,4	-	2 129,0
Externes	4 242,3	3,7	-	4 246,0
Transactions intergroupes	5,4	3,1	(8,5)	-
Clients et comptes rattachés	4 247,7	6,8	(8,5)	4 246,0
Externes	3 963,3	16,7	-	3 980,0
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Autres créances	3 963,3	16,7	-	3 980,0
Créances	8 211,0	23,5	(8,5)	8 226,0
Cash Pooling – compte courant Alcatel	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placements, nettes	1 110,0	-	-	1 110,0
Cash Pooling – compte courant Alcatel	(5,3)	5,3	-	-
Disponibilités, nettes	5 093,6	2,4	-	5 096,0
Trésorerie totale	6 198,3	7,7	-	6 206,0
ACTIF CIRCULANT	16 524,9	44,6	(8,5)	16 561,0
TOTAL	24 570,6	128,9	(8,5)	24 691,0

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
CAPITAUX PROPRES	4 754,0	(233,0)	-	4 521,0
Intérêts minoritaires	353,0	-	-	353,0
AUTRES FONDS PROPRES				
Obligations remboursables en actions	645,0			645,0
Pensions et indemnités de départ à la retraite	1 056,6	2,4	-	1 059,0
Autres provisions pour risques et charges	3 201,0	21,0	-	3 222,0
Provisions pour risques et charges	4 257,6	23,4	-	4 281,0
Emprunts obligataires	5 210,0	-	-	5 210,0
Cash pooling – compte courant Alcatel	(281,8)	281,8	-	-
Externes	482,0	-	-	482,0
Transactions intergroupes	(23,8)	23,8	-	-
Autres dettes financières	458,2	23,8	-	482,0
DETTES FINANCIERES	5 386,4	305,6	-	5 692,0
Externes	1 417,9	0,1	-	1 418,0
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus	1 417,9	0,1	-	1 418,0
Externes	3 826,2	12,8	-	3 839,0
Transactions intergroupes	3,1	5,4	(8,5)	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 829,3	18,2	(8,5)	3 839,0
Dettes liées à l'activité bancaire	236,0	-	-	236,0
Externes	3 691,4	14,6	-	3 706,0
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Autres dettes	3 691,4	14,6	-	3 706,0
AUTRES DETTES	9 174,6	32,9	(8,5)	9 199,0
TOTAL	24 570,6	128,9	(8,5)	24 691,0

3) Tableaux des flux de trésorerie consolidants au 31 mars 2003

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la division Optronics	Division Optronics	Eliminations Intergroupes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie d'exploitation				
Résultat net	(431,6)	(29,4)	-	(461,0)
Intérêts minoritaires	(5,0)	-	-	(5,0)
<i>Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation</i>				
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	315,9	5,1	-	321,0
Externes	316,7	4,3	-	321,0
Transactions intergroupes	(0,8)	0,8	-	-
- Provisions pour pensions et retraites, nettes	40,0	-	-	40,0
- Autres provisions pour risques et charges, nettes	(26,8)	(2,2)	-	(29,0)
- (Plus) moins values nettes sur cessions d'actifs	(242,9)	(0,1)	-	(243,0)
- Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	3,0	-	-	3,0
- Autres ajustements	-	-	-	-
Capacité d'autofinancement	(347,4)	(26,6)	-	(374,0)
<i>Variation nette des actifs et passifs circulants</i>				
- Diminution (augmentation) des créances	648,1	5,8	(0,9)	653,0
Externes	647,9	5,1	-	653,0
Transactions intergroupes	0,2	0,7	(0,9)	-
- Diminution (augmentation) des stocks	110,6	4,4	-	115,0
- Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	(568,0)	(9,9)	0,9	(577,0)
Externes	(567,3)	(9,7)	-	(577,0)
Transactions intergroupes	(0,7)	(0,2)	0,9	-
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	(156,7)	(26,3)	-	(183,0)
Variation de la trésorerie d'investissement				
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	306,8	0,2	-	307,0
Investissements corporels et incorporels	(57,0)	-	-	(57,0)
Externes	(57,0)	-	-	(57,0)
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Diminution (augmentation) des prêts accordés	90,0	(1,0)	-	89,0
Coût d'acquisition des titres consolidés, net de la trésorerie acquise et coût d'acquisition des titres non consolidés	(5,0)	-	-	(5,0)
Externes	(5,0)	-	-	(5,0)
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Cessions de titres consolidés, nettes de la trésorerie cédée et cessions de titres non consolidés	65,0	-	-	65,0
Externes	65,0	-	-	65,0
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Augmentation (diminution) du compte courant Alcatel (échéance > 3 mois)	-	-	-	-
Variation nette de la trésorerie d'investissement	399,8	(0,8)	-	399,0
Variation nette de la trésorerie après investissement	243,1	(27,1)	-	216,0
Variation de la trésorerie de financement				
Augmentation (diminution) des dettes financières à court terme	(122,6)	30,6	-	(92,0)
Emission de nouvelles dettes financières à long terme	-	-	-	-
Augmentation (diminution) des dettes sur contrat de location- acquisition	0,7	(0,7)	-	-
Emission d'actions	-	-	-	-
Externes	-	-	-	-
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Fonds alloués par Alcatel (transférés à Alcatel)	15,3	(15,3)	-	-
Dividendes (payés)/reçus	(3,0)	-	-	(3,0)
Externes	(3,0)	-	-	(3,0)
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Variation nette de la trésorerie de financement	(109,6)	14,6	-	(95,0)
Effet net des variations des taux de conversion	(19,8)	(0,2)	-	(20,0)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie totale	113,7	(12,7)	-	101,0
Trésorerie au début de l'exercice	6 044,6	20,4	-	6 065,0
Trésorerie à la fin de l'exercice	6 158,3	7,7	-	6 166,0

b) Etats financiers consolidants au 31 mars 2002

1) Comptes de résultat consolidants Q1 2002

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Externes	4 283,4	12,6	-	4 296,0
Transactions intergroupes	7,6	22,5	(30,1)	-
Chiffre d'affaires net	4 291,0	35,1	(30,1)	4 296,0
Externes	(3 166,2)	(45,8)	-	(3 212,0)
Allocation des charges intergroupes	1,2	(1,2)	-	-
Transactions intergroupes	(21,6)	(8,5)	30,1	-
Coûts des ventes	(3 186,6)	(55,5)	30,1	(3 212,0)
Marge brute	1 104,4	(20,4)	-	1 084,0
Externes	(810,2)	(7,8)	-	(818,0)
Allocation des charges intergroupes	0,7	(0,7)	-	-
Transactions intergroupes	1,3	(1,3)	-	-
Charges administratives et commerciales	(808,1)	(9,9)	-	(818,0)
Externes	(597,8)	(11,2)	-	(609,0)
Allocation des charges intergroupes	1,5	(1,5)	-	-
Frais de R&D	(596,3)	(12,7)	-	(609,0)
Résultat opérationnel	(300,0)	(43,0)	-	(343,0)
Externes	(69,2)	(0,8)	-	(70,0)
Allocation des charges intergroupes	1,7	(1,7)	-	-
Transactions intergroupes	0,3	(0,3)	-	-
Résultat financier (net)	(67,2)	(2,8)	-	(70,0)
Coûts de restructuration	(135,7)	(3,3)	-	(139,0)
Autres produits et charges	(248,7)	(0,3)	-	(249,0)
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions et impôt	(751,6)	(49,4)	-	(801,0)
Externes	186,0	-	-	186,0
Transactions intergroupes	(12,3)	12,3	-	-
Impôts sur les bénéfices	173,7	12,3	-	186,0
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	(105,0)	-	-	(105,0)
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	(683,0)	(37,0)	-	(720,0)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(111,9)	(1,1)	-	(113,0)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	-	-	-	-
Part revenant aux intérêts minoritaires	(3,0)	-	-	(3,0)
Résultat net	(797,8)	(38,2)	-	(836,0)

2) Bilans consolidants au 31 mars 2002

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
Ecarts d'acquisition des titres consolidés nets	5 079,4	57,6	-	5 137,0
Autres immobilisations incorporelles, nettes	461,4	11,6	-	473,0
Immobilisations incorporelles, nettes	5 540,8	69,2	-	5 610,0
Externes	9 307,5	341,5	-	9 649,0
Allocations intergroupes	-	-	-	-
Transactions intergroupes	(31,4)	31,4	-	-
Immobilisations corporelles	9 276,1	372,9	-	9 649,0
Externes	(5 492,8)	(105,2)	-	(5 598,0)
Allocations intergroupes	-	-	-	-
Transactions intergroupes	8,8	(8,8)	-	-
Amortissements	(5 484,0)	(114,0)	-	(5 598,0)
Immobilisations corporelles, nettes	3 792,1	258,9	-	4 051,0
Titres des sociétés mises en équivalence	745,0	-	-	745,0
Autres immobilisations financières, nettes	1 305,1	0,9	-	1 306,0
Immobilisations financières, nettes	2 050,1	0,9	-	2 051,0
ACTIF IMMOBILISE	11 383,0	329,0	-	11 712,0
Stocks et en-cours, nets	4 240,0	53,0	-	4 293,0
Externes	6 554,0	20,0	-	6 574,0
Transactions intergroupes	12,0	12,4	(24,4)	-
Clients et comptes rattachés	6 566,0	32,4	(24,4)	6 574,0
Externes	5 874,9	68,1	-	5 943,0
Transactions intergroupes	-	33,0	(33,0)	-
Autres créances	5 874,9	101,1	(33,0)	5 943,0
Créances	12 440,9	133,5	(57,4)	12 517,0
Cash Pooling – compte courant Alcatel	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placements, nettes	-	-	-	-
Cash Pooling – compte courant Alcatel	(5,9)	5,9	-	-
Disponibilités, nettes	4 616,9	2,1	-	4 619,0
Trésorerie totale	4 611,0	8,0	-	4 619,0
ACTIF CIRCULANT	21 291,9	194,5	(57,4)	21 429,0
TOTAL	32 674,9	523,5	(57,4)	33 141,0

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la division Optronics	Division Optronics	Eliminations intergroupes	Groupe Alcatel
CAPITAUX PROPRES	8 730,6	190,4	-	8 921,0
Intérêts minoritaires	209,0	-	-	209,0
Pensions et indemnités de départ à la retraite	1 064,4	2,6	-	1 067,0
Autres provisions pour risques et charges	3 946,1	35,9	-	3 982,0
Provisions pour risques et charges	5 010,5	38,5	-	5 049,0
Emprunts obligataires	5 726,0	-	-	5 726,0
Cash pooling – compte courant Alcatel	(165,9)	165,9	-	-
Externes	1 235,3	3,7	-	1 239,0
Transactions intergroupes	(23,2)	23,2	-	-
Autres dettes financières	1 212,1	26,9	-	1 239,0
DETTES FINANCIERES	6 772,2	192,8	-	6 965,0
Externes	1 584,9	0,1	-	1 585,0
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus	1 584,9	0,1	-	1 585,0
Externes	4 193,4	43,6	-	4 237,0
Transactions intergroupes	12,4	12,0	(24,4)	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 205,8	55,6	(24,4)	4 237,0
Dettes liées à l'activité bancaire	699			699
Externes	5 429,9	46,1	-	5 476,0
Transactions intergroupes	33,0	-	(33,0)	-
Autres dettes	5 462,9	46,1	(33,0)	5 476,0
AUTRES DETTES	11 952,6	101,8	(57,4)	11 997,0
TOTAL	32 674,9	523,5	(57,4)	33 141,0

3) Tableaux des flux de trésorerie consolidants au 31 mars 2002

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la division Optronics	Division Optronics	Eliminations Intergroupes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie d'exploitation				
Résultat net	(797,8)	(38,2)	-	(836,0)
Intérêts minoritaires	3,0	-	-	3,0
<i>Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation</i>				
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	366,5	15,5	-	382,0
Externes	367,4	14,6	-	382,0
Transactions intergroupes	(0,9)	0,9	-	-
- Provisions pour pensions et retraites, nettes	14,0	-	-	14,0
- Autres provisions pour risques et charges, nettes	(178,0)	(27,0)	-	(205,0)
- (Plus) moins values nettes sur cessions d'actifs	18,2	0,8	-	19,0
- Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	105,0	-	-	105,0
- Autres ajustements	7,0	-	-	7,0
Capacité d'autofinancement	(462,1)	(48,9)	-	(511,0)
<i>Variation nette des actifs et passifs circulants</i>				
- Diminution (augmentation) des créances	1 864,1	61,8	(67,9)	1 858,0
Externes	1 833,4	24,6	-	1 858,0
Transactions intergroupes	30,7	37,2	(67,9)	-
- Diminution (augmentation) des stocks	305,7	33,3	-	339,0
- Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	(1 081,5)	(36,4)	67,9	(1 050,0)
Externes	(1 044,3)	(5,7)	-	(1 050,0)
Transactions intergroupes	(37,2)	(30,7)	67,9	-
- Provisions sur actifs circulants (y compris provisions sur affaires)	-	-	-	-
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	626,2	9,8	-	636,0
Variation de la trésorerie d'investissement				
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	34,4	0,6	-	35,0
Investissements corporels et incorporels	(169,2)	(10,8)	-	(180,0)
Externes	(171,2)	(8,8)	-	(180,0)
Transactions intergroupes	2,1	(2,1)	-	-
Diminution (augmentation) des prêts accordés	(181,0)	-	-	(181,0)
Coût d'acquisition des titres consolidés, net de la trésorerie acquise et coût d'acquisition des titres non consolidés	(131,9)	(0,1)	-	(132,0)
Externes	(132,0)	-	-	(132,0)
Transactions intergroupes	0,1	(0,1)	-	-
Cessions de titres consolidés, nettes de la trésorerie cédée et cessions de titres non consolidés	62,0	-	-	62,0
Externes	62,0	-	-	62,0
Transactions intergroupes	-	-	-	-
Augmentation (diminution) du compte courant Alcatel (échéance > 3 mois)	-	-	-	-
Variation nette de la trésorerie d'investissement	(385,7)	(10,3)	-	(396,0)
Variation nette de la trésorerie après investissement	240,5	(0,5)	-	240,0

<i>(en millions d'euros)</i>	Alcatel excluant la division Optronics	Division Optronics	Eliminations Intergruppes	Groupe Alcatel
Variation de la trésorerie de financement				
Augmentation (diminution) des dettes financières à court terme	(626,6)	(11,4)	-	(638,0)
Emission de nouvelles dettes financières à long terme	0,2	(0,2)	-	-
Augmentation (diminution) des dettes sur contrat de location- acquisition	0,8	(0,8)	-	-
Emission d'actions	8,0	-	-	8,0
Externes	8,0	-	-	8,0
Transactions intergruppes	-	-	-	-
Fonds alloués par Alcatel				
Dividendes (payés)/reçus	(11,0)	-	-	(11,0)
Externes	(11,0)	-	-	(11,0)
Transactions intergruppes	-	-	-	-
Variation nette de la trésorerie de financement	(628,6)	(12,4)	-	(641,0)
Effet net des variations des taux de conversion	7,0	-		7,0
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie totale	(381,1)	(12,9)	-	(394,0)
Trésorerie au début de l'exercice	4 992,1	20,9	-	5 013,0
Trésorerie à la fin de l'exercice	4 611,0	8,0	-	4 619,0

CHAPITRE VII

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT

L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

D'ALCATEL

EVENEMENTS RECENTS

En complément des pages 4,5 et 35 du document de référence

Désinvestissement d'actifs non stratégiques

Conformément à l'annonce de désinvestissement d'actifs non stratégiques de plus d'un milliard d'euros en 2003, Alcatel a annoncé, le 3 avril 2003, la finalisation à fin mars de 2003 de la vente de son siège social à Paris et de la cession de son usine à Hoboken en Belgique. Ces transactions font suite à la vente du siège social d'Alcatel en Espagne. Les deux transactions immobilières sont assorties de contrats de location long terme.

Le siège social d'Alcatel à Paris a été cédé à KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, un fonds d'investissement immobilier allemand.

L'usine de production Hoboken d'Alcatel en Belgique a été vendue à Scanfil Oyj, groupe finlandais spécialisé dans la fabrication et la fourniture de systèmes de communication et d'électronique industrielle.

Le siège social d'Alcatel à Madrid a été cédé au groupe Colony Capital, un fonds d'investissement immobilier américain.

Les détails financiers de l'opération ne sont pas communiqués.

Réunions des assemblées des actionnaires d'Alcatel

L'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires d'Alcatel s'est réunie le 17 avril 2003 et a approuvé l'ensemble des résolutions figurant à son ordre du jour.

Approbation des comptes :

L'assemblée générale a approuvé les comptes consolidés de l'exercice 2002, qui font état d'une perte nette consolidée du Groupe de 4,74 milliards d'euros.

L'assemblée a également approuvé les comptes sociaux d'Alcatel et l'affectation du résultat de l'exercice au report à nouveau.

Approbation de la résolution portant sur la transformation des actions O en actions ordinaires :

L'assemblée générale des actionnaires d'Alcatel, dans sa partie extraordinaire, ainsi que l'assemblée spéciale des titulaires d'actions de catégorie O réunies le 17 avril 2003, ont adopté la résolution portant extinction des droits particuliers attachés aux actions de catégorie O et, corrélativement, transformation des actions de catégorie O en actions ordinaires.

Approbation des renouvellements et nominations d'administrateurs :

L'assemblée a par ailleurs procédé au renouvellement des mandats d'administrateurs de Serge Tchuruk, de Marc Viénot et de Daniel Bernard ainsi qu'à la nomination de deux nouveaux administrateurs, Philippe Germond, directeur général adjoint d'Alcatel et membre du comité exécutif et Daniel Lebègue, administrateur de Thales, d'Areva et de Gaz de France.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Suite à l'examen et l'arrêté des comptes du premier trimestre 2003, Serge Tchuruk, Président et Directeur Général a déclaré le 29 avril 2003, s'agissant des perspectives :

« Le marché des opérateurs de télécommunications continue à être peu actif et l'environnement économique et géopolitique pourrait dégrader de quelques points les 15% de baisse (en euros) que nous avons prévus antérieurement pour 2003. Le marché hors opérateurs devrait mieux résister, mais pour les mêmes raisons, pourrait être quelques points au-dessous de la stagnation anticipée. Dans l'ensemble, nous continuons de penser que le marché dans la seconde moitié de 2003 devrait être comparable à celui de l'an dernier, à taux de change constant, la première moitié de l'année absorbant la totalité du déclin d'une année sur l'autre.

Compte tenu des programmes de restructuration en cours, et du bon niveau de contrôle de nos opérations, nous sommes confiants dans notre capacité à atteindre l'équilibre du résultat opérationnel pour l'ensemble de l'année 2003. Avant la fin de l'année, nous devrions également atteindre l'équilibre au niveau du résultat net avant goodwill et hors éléments exceptionnels, avec une dette nette à la fin de l'année 2003 comparable à celle de fin 2002.

Par rapport au premier trimestre 2003, les ventes du deuxième trimestre devraient enregistrer une croissance à un chiffre, les pertes opérationnelles diminuant pour leur part substantiellement. »